FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

N° d'épreuve FFM	157
Moto-Club	LAGUEPIE-MOTO-CLUB
N° d'affiliation	C0481
Date	SAMEDI 28 JUILLET 2018
Lieu	LAGUEPIE (82)
Organisateur technique	JEAN-FRANCOIS VIGNALS
E-mail	jf.vignals@spie.com
Téléphone	06 85 94 42 41

MOTOCROSS
MX Solo/Side-Car/Quad

REGLEMENT PARTICULIER 2018

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	SICARD Alain	Licence : 022282
Président du Jury ou Arbitre*	MALRIC Patrick	Licence : 016304
Membre du Jury	MASSET Arnaud	Licence : 041127
Membre du Jury	NAVARRO Joseph	Licence : 018144
Commissaire technique responsable	SEBASTIEN Maurice / BOY Daniel	Licence : 022118 / 215067
Responsable du chronométrage	BOUCHARECHAS Valérie	Licence : 317458

** Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé d'un Président et de deux Membres, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.*

Article 3 Catégories & Engagements

Nom de la catégorie	Age mini	Age maxi	Cylindrée	Tarif et Description
Occitanie 85cc	9 ans	15 ans	85cc	NJ-NCO-LUE-INJ Tarif : 42€ (+20€ à partir de J-15)
Open Prestige	15 ans		MX1 - MX2 - MX3	NCO - 42€ (T : 7€)
Open National	15 ans		MX1 - MX2 - MX3	NCO - 42€ (T : 7€) - 2 groupes

Engagement :

Site Internet ---- https://ffm.engage-sports.com/ (85 cc)

Contact ---------- colette DONAT (OPEN)

Téléphone ------ 0685527210 E-mail--- colette.donat@wanadoo.fr

Chronométrage :

Location de transpondeur : ☒ oui ☐ non

Tarif : 5€ / 7€

Caution : 200€

LIGUE MOTOCYCLISTE OCCITANIE B BALMA

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques

Licences à la journée :
Des licences à la journée (LAJ) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

☒ **NON** ☐ **OUI** (*60€ si les courses se déroulent sur une journée, y compris essais la veille ou 100€ pour deux jours de course et plus*)

Dans le cas où des licences à la journée sont délivrées sur place, une majoration de 10€ sera appliquée. Les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an.

Contrôles administratifs :
Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :
Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Médecin responsable médical ... **Docteur Jean-Michel SAB**

Nombre de secouristes **12**

Hôpital le plus proche ..... Montauban (82) & Villefranche de Rouergue (12)

Nombre d'ambulance(s) **2**

Temps de trajet (en min) ..... **40 min**

Article 7 Le site de pratique

Accès :

Nom du site ..... **Circuit nocturne Joël Robert (conf. 2)**

Adresse ..... **82250 Laguépie**

Capacité Moto :	
Pendant les essais :	40
En manche :	34

Capacité Quad/Side-car :	
Pendant les essais :	***
En manche :	***

Caractéristiques :

Longueur du circuit ..... **1170 m**

Largeur minimum de la piste ..... **7 m**

Largeur de la grille ..... **45 m**

Longueur de la ligne droite de départ ..... **95 m**

Nombre d'OCP* **12**

**Officiels Commissaires de Piste*

Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.

Visa du Moto-Club	Visa de la Ligue	Visa de la FFM
Date : 13/04/2018	Date : Le 25/05/2018	Date : 25/05/2018
LAGUEPIE MOTO CLUB	P/ Cog ABADIE	Numéro : 18/0533
Le Président		
Jean-François VIGNALS		

LIGUE MOTOCYCLISTE OCCITANIE B BALMA

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME FFM 74 Av. Parmentier 75011 PARIS 01 49 23 77 00

RECUE
24 MAI 2018

MOTOCROSS DE LAGUEPIE MOTO-CLUB

Horaires du samedi 28 juillet 2018

Début	Fin	Déroulement	Catégories	Durée
8h00	12h30	Contrôles administratifs Contrôles techniques	Toutes catégories	4h30
12h30	13h55	Pause	Pause	1h25
14h00	14h10	Essais libres Groupe A	Open National	10'
14h15	14h25	Essais libres Groupe B	Open National	10'
14h30	15h00	Essais Groupe A	Championnat de Ligue Occitanie 85cc	30'
15h05	15h35	Essais Groupe B	Championnat de Ligue Occitanie 85cc	30'
15h40	15h50	Essais libres	Open Prestige	10'
15h55	16h05	Essais chronométrés Groupe A	Open National	10'
16h10	16h20	Essais chronométrés Groupe B	Open National	10'
16h25	16h40	Essais chronométrés	Open Prestige	15'
16h45	17h10	Pause	Pause	0h25
17h15	17h30	Manche 1 Groupe 1	Open National	10' + 1T
17h35	17h50	Manche 1 Groupe 2	Open National	10' + 1T
17h55	18h10	Consolante	Championnat de Ligue Occitanie 85cc	10' + 1T
18h15	18h35	Manche 1	Championnat de Ligue Occitanie 85cc	15' + 1T
18h40	19h00	Manche 1	Open Prestige	15' + 1T
19h05	20h25	Pause	Pause	1h20
20h30	20h45	Manche 2 Groupe 1	Open National	10' + 1T
20h50	21h05	Manche 2 Groupe 2	Open National	10' + 1T
21h10	21h30	Manche 2	Championnat de Ligue Occitanie 85cc	15' + 1T
21h35	21h55	Manche 2	Open Prestige	15' + 1T
22h00	22h25	Pause	Pause	0h25
22h30	22h45	Finale Groupe 1	Open National	10' + 1T
22h50	23h05	Finale Groupe 2	Open National	10' + 1T
23h10	23h30	Finale	Open Prestige	15' + 1T
23h30		Remise des prix	Toutes catégories	

ESSAIS 85cc ----------5' de tests départs + 10' essais libres + 15' essais chronométrés

CONSOLANTE ----------Si plus de 15 pilotes.

LAGUEPIE MOTO CLUB
Le Président
Jean-François VIGNALS

LIGUE MOTOCYCLISTE OCCITANIE
B
BALMA

Version LMOC du 27/03/2018

LAGUEPIE MC-*Circuit Joël ROBERT*

Modification des équipements du 24/04/2017

CIRCUIT MOTOCROSS

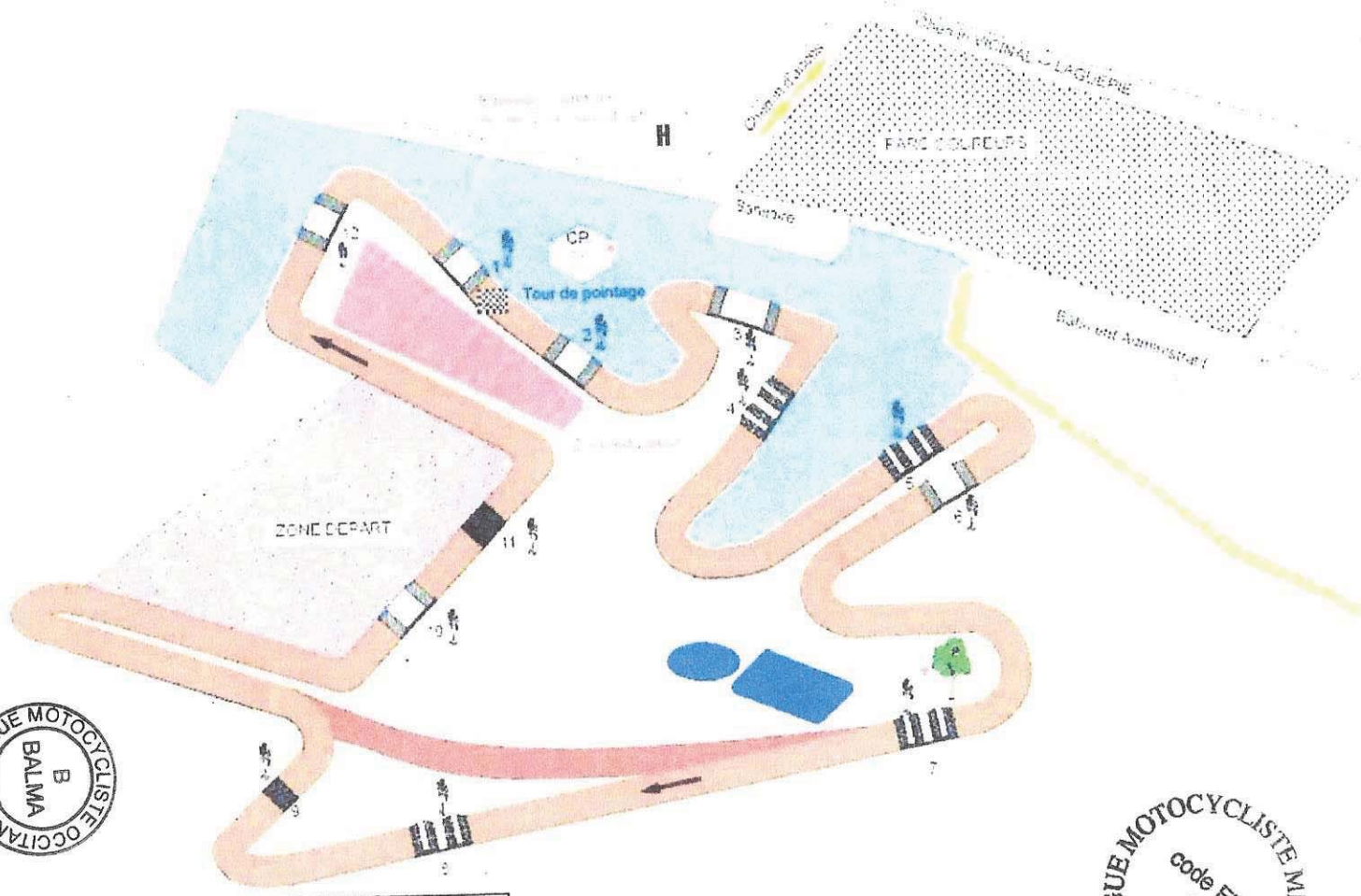

LEGENDE

1- TABLE
2- TABLE
3- CAMEL MONTANT
4- MARCHE DESCENDANT
5- MARCHE MONTANT
6- TABLE DESCENDANT
7- MARCHE
8- MARCHE MONTANT
9- SAUT DESCENDANT
10- TABLE
11- CAMEL
12- TABLE

Itinéraire d'évacuation

Poste de secours

H DZ Helicoptere

CP Commission Piste

ZONE PUBLIC

Configuration 2 (Circuit Nocturne)

Circuit pour course en nocturne
Longueur : 1170 m

Coupe pour circuit en cas d'intempéries
Longueur : 1060 m

Commissaire de piste

Largeur de piste mini :7M
Largeur de piste maxi hors depart : 11m
Longueur départ : 95m
Largeur départ : 45m

LIGUE MOTOCYCLISTE OCCITANIE B BALMA

LIGUE MOTOCYCLISTE MIDI-PYRENEES code FFM 18

Rédaction : Président LAGUEPIE MC

J.F. VIGNALS - Le 24/04/2017

assurances LESTIENNE
spécialiste de l'assurance des sports mécaniques et loisirs motorisés

ATTESTATION RESPONSABILITE CIVILE
ORGANISATEUR D'ACTIVITE SPORTIVE DE LOISIR OU DE COMPETITION AVEC VEHICULES TERRESTRES A MOTEUR

(Articles A 331-17 et A 331-18 du code du sport)

La SAS ASSURANCES LESTIENNE BP 34 – 51873 REIMS CEDEX
Atteste par la présente que

LAGUEPIE MOTO CLUB
Chez MR VIGNALS Jean François
1085 Chemin Barthelot Coulassy
82800 NEGREPELISSE

A souscrit, en application des dispositions législatives et réglementaires du code du sport, une police d'assurances **B1921RT004900R-RCO650** auprès de la compagnie TOKIO MARINE KILN INSURANCE LIMITED, garantissant sa responsabilité civile pour son activité ou son organisation avec véhicules terrestres à moteur suivante, « **Motocross National**» se déroulant **du 28/07/2018 à 10h00 au 28/07/2018 à 23h59.**

Aux conditions générales et particulières du contrat d'assurance qui sera établi, de la responsabilité civile pour les concentrations, manifestations, ou activités avec véhicules terrestres à moteur, que le souscripteur s'engage à signer ultérieurement auprès de la compagnie désignée ci-dessus, pour couvrir les risques prévus à l'article R331-30 du code du sport.

Conformément à l'article A331-32 du code du sport, la garantie est accordée par sinistre jusqu'à concurrence de :

- 7.500.000 € pour les dommages corporels autres que ceux relevant de la responsabilité civile automobile.
- 1.000.000 € pour les dommages matériels et immatériels consécutifs confondus autres que ceux relevant de la responsabilité automobile, avec une limitation à 250 000 € pour les dommages immatériels consécutifs.
- 10.000 € au titre de la garantie Défense Recours.

Les garanties du contrat sont conformes aux exigences de l'article D321-4 du code du sport. Exclusion :
Dommages aux véhicules utilisés.

La présente attestation ne peut engager les sociétés ASSURANCES LESTIENNE, IRIS, et TOKIO MARINE KILN INSURANCE LIMITED en dehors des conditions générales et particulières, et des limites de validité du contrat auquel elle se réfère.

Fait pour servir et valoir ce que de droit à REIMS le 03/04/2018

Signature du courtier

S.A.S ASSURANCES LESTIENNE
BP 34
51873 REIMS CEDEX
Tél. 03 26 87 71 38 Fax 09 70 62 90 43
RCS Reims 529 120 842 - APE : 6622 Z - orias 10053161
Email : assurances.lestienne@orange.fr

Signature de la compagnie d'assurance

Tokio 3/4/18

LIGUE MOTOCYCLISTE OCCITANIE
B
BALMA